

**PREAVIS**  
**DE LA MUNICIPALITE**  
**AU CONSEIL COMMUNAL**

N° 6/2.06 - Direction de police et des transports

Objet : Demande d'un crédit de CHF 20'000.00 comme participation au financement de l'achat, par l'Association du Stand du Boiron (ASB), des nouvelles cibles électroniques à 50 mètres au Stand du Boiron

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

**Préambule**

La Société du Petit Calibre de Morges a été créée en 1948 et a récolté des lauriers dans toute la Suisse. Le dernier grand succès est le titre de champion suisse décroché en 2002 au concours fédéral des sociétés. Ce groupe participe à de nombreux tirs, non seulement dans le canton, mais dans la Suisse entière. Le Petit Calibre contribue à faire connaître et parler de Morges au-delà de nos frontières cantonales. La Société du Petit Calibre n'a, jusqu'à ce jour, jamais sollicité la Commune de Morges pour une demande de subside particulier.

**Migration vers le tir sportif à 50 mètres**

Le Petit Calibre (PC) est une discipline sportive de tir à l'arme longue sur une distance de 50 m. La nuisance sonore est négligeable et certains tireurs portent un protège ouïe pour améliorer leur concentration et non pour atténuer les inconvénients dus au bruit. La pratique de ce sport nécessite un entraînement suivi. Les plaisirs du tireur lors de concours sont identiques à ceux qu'offre le tir à 300 m.

Contrairement au tir à 300 m, il n'y a pas de lien direct avec l'Armée. A Morges, le stand de tir à 50 m est situé dans les mêmes bâtiments que celui à 300 m. La plupart des autres stands à 50 m de Suisse sont indépendants de ceux à 300 m. Il est évidemment beaucoup plus facile de trouver le terrain nécessaire pour un stand petit calibre que pour un stand à 300 m. En cas d'arrêt des activités du tir au Stand du Boiron, en imaginant une délocalisation, la quasi-totalité du matériel faisant l'objet de notre demande de crédit, soit les moniteurs, une grosse partie des câbles et les cibles seraient facilement récupérables pour être installés ailleurs.

Pour pratiquer le tir au PC, le tireur doit acheter son arme. Une carabine neuve vaut entre CHF 4'000.00 et 5'000.00. La dépense relative pour une carabine d'occasion est de l'ordre de CHF 500.00. Les carabines ont une très longue durée de vie, un

excellent tireur vaudois (junior) tirait récemment avec l'arme qui avait été utilisée par son grand-père, ainsi que par son père, soit pendant 30 ans avant lui. La munition standard du petit calibre coûte 3 à 4 fois moins cher que celle du 300 m et le coût cible également 4 fois moins. En résumé, pour un tireur sportif, le tir à 50 m est moins onéreux que la pratique du tir à 300 m. De plus, le tir au PC est une discipline olympique alors que le 300 m ne l'est pas.

Le problème du coût de la munition se posera encore d'une façon plus aiguë lorsque les tireurs à 300 m ne pourront plus acheter les cartouches de la Confédération. Aujourd'hui, une cartouche vaut 35 centimes alors que la cartouche du commerce coûte entre CHF 1.60 et CHF 4.00.

Cet état de fait pour dire que le tir au petit calibre a probablement des beaux jours devant lui. Mais pour cela, il faut être équipé. En effet, à Morges, les tireurs à 300 m sont habitués depuis 25 ans au marquage électronique avec un moniteur écran à leur proximité. On voit mal le tireur sportif à 300 m commencer à tirer au petit calibre en revenant au système désuet de va-et-vient et marquage manuel en activité depuis plus de 35 ans. Il est à remarquer que tous les grands tirs à 50 m, organisés en Suisse, le sont avec des cibles électroniques. Donc, si l'on souhaite à moyen et long termes conserver la pratique du tir sportif et garder des tireurs à Morges, c'est en les faisant migrer de la distance à 300 m vers le 50 m. Pour cela, il est opportun d'installer des cibles électroniques pour le PC au Stand du Boiron.

### **Infrastructure et système actuels**

Aujourd'hui, c'est l'Association du Stand du Boiron (ASB) qui prend en charge les frais d'entretien du système va-et-vient. Ce dispositif reste en place pour les activités du Pistolet Morges et les entraînements de tir de la Police.

Chaque année, il est tiré environ 25'000 cartouches au stand du petit calibre.

Cette discipline de tir est pratiquée par l'effectif suivant :

Nombres de tireurs :

Tireurs sportifs	12
Tireurs occasionnels	15
Tireurs de giron	40
Jeunes en formation	12
Jeunes, lors des tirs de l'Abbaye	90
 Total des utilisateurs	 169

La Société Petit Calibre a été approchée par quelques tireurs de la région qui n'hésiteraient pas à s'affilier à la société morgienne si des cibles électroniques étaient installées rapidement. Il en va de la pérennité de celle-ci.

### **Promotion du tir pour les jeunes**

Depuis quelques années, l'élite des tireurs a pris conscience que pour des jeunes de 12 à 16 ans, il était préférable de les initier au tir à 50 m que de commencer avec un fusil d'assaut à 300 m. Le confort du moins de bruit et la sécurité du maniement d'arme génèrent une meilleure confiance chez les jeunes tireurs. Conduites par des bénévoles, aujourd'hui, il y a une dizaine de séances de formation pour la jeunesse par année, la durée d'une séance est de 2 h 30. Ces cours, donnés par des bénévoles dûment formés et compétents, sont suivis par quelque 12 jeunes filles et garçons.

A noter que l'activité du tir à 50 m fait partie du programme du Passeport-vacances.

### **Etude d'impact pistolet et petit calibre**

Il est bon de rappeler qu'au départ, il était prévu d'installer des cibles mixtes (pistolet 22LR et PC). Mais les renseignements récoltés ont vite fait changer d'avis. La dépense supplémentaire pour des cibles mixtes dépassait CHF 30'000.00. Le Comité du Pistolet, qui a pris ses renseignements à d'autres sources que les nôtres, est arrivé aux mêmes conclusions. La Société du Pistolet accepte que le projet prévoie d'installer des cibles électroniques réservées exclusivement au petit calibre. Ainsi, la Société du Pistolet continuera à utiliser le système actuel. Les cibles électroniques du PC seraient installées avant chaque tir et déposées à la ciblerie du 50 m. après chaque tir. Le poids d'une cible étant inférieur à 10 kg, cela ne sera pas un énorme travail pour le responsable du stand.

En plus de l'achat du matériel, il faut tenir compte des frais annexes qui ont été estimés à CHF 10'000.00. Il s'agit de travaux de fouille, installations électriques, confection et installation des supports pivotants pour les moniteurs et imprimantes, aménagement de la ciblerie (ouverture en toiture, couvercle métallique qui se verrouille, nouvelle porte d'entrée, confection et pose des supports de cibles), divers et imprévus.

Les premières offres reçues en 2002 tant de Polytronic que de Sius atteignaient la somme de CHF 85'000.00, y compris CHF 10'000.00 pour les travaux annexes énumérés ci-dessus.

Enfin, le 10 mars 2004, Sius Ascor faisait une offre, dont le montant était de CHF 40'000.00. En incluant CHF 10'000.00 de charges annexes, la somme arrivait donc à CHF 50'000.00.

### **Investissement pour la réalisation des installations**

Offre du 10.03.2004 de Sius SA, pour 6 cibles	CHF	40'009.95
Marge pour différence de prix	CHF	5'000.00
Travaux divers	CHF	9'990.05
<b>Total de l'investissement</b>	<b>CHF</b>	<b>55'000.00</b>

**Financement**

Association du Stand du Boiron (ASB)	CHF	5'000.00
Sport-Toto	CHF	10'000.00
Société du Petit Calibre	CHF	20'000.00
Commune de Morges	CHF	20'000.00
<b>Total des investissements</b>	<b>CHF</b>	<b>55'000.00</b>

Sur la base de renseignements obtenus des fabricants et utilisateurs, on peut affirmer que le coût d'entretien de l'ensemble du système est de 4 à 5 centimes par coup tiré. Sachant que ces cibles appartiendraient à l'ASB, la Commune de Morges n'aurait aucune charge en rapport avec ces frais d'entretien, assumés entièrement par les tireurs.

Ce montant figure au budget des dépenses d'investissement 2006.

**Conclusions**

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

## LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 20'000.00 comme participation au financement de l'achat, par l'Association du Stand du Boiron (ASB), des nouvelles cibles électroniques à 50 mètres au Stand du Boiron;
2. de dire que ce montant sera amorti, en règle générale, en cinq ans, à raison de CHF 4'000.00 par année, à porter en compte dès le budget 2007.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 16 janvier 2006.

le vice-président

le secrétaire

D. Pittet

G. Stella

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 1<sup>er</sup> février 2006.

Première séance de la commission : lundi 13 février 2006, à 18 h 30, en salle de conférences de l'Hôtel de police, rue Dr-Yersin 1.